

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### SÉANCE DU 19 MARS 2015

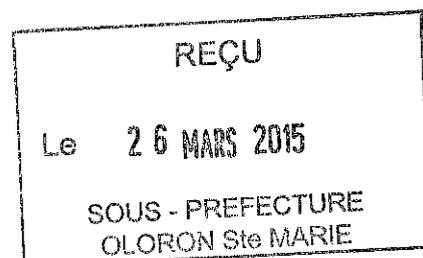
Présents : MM. BERNOS, MORA, Mme COIG, CASABONNE, Mme ARTIGAU, TEULADE, IDOPE, Mme PAPAREMBORDE, LAPRUN, KELLER, SOUMET, AURISSET, Mme HIRSCHINGER, Mme MENE-SAFFRANE, Mme FOIX, LACRAMPE, Mme DEL PIANTA, ROSENTHAL, ADAM, Mme BONNET, DALL'ACQUA, Mme POTIN, LABARTHE, UTHURRY, Mme GIRAUDON, Mme MIQUEU, TERUEL, Mme MIRANDE

<u>Pouvoirs</u> :	Joseph LEES	à	Aimé SOUMET
	Michel BARRERE-MAZOUAT	à	Jean CASABONNE
	Anne VOELTZEL	à	Martine MIRANDE
	Dominique FOIX	à	Gérard ROSENTHAL
	France JAUBERT-BATAILLE	à	Laurent KELLER
	Françoise BESSONNEAU	à	Bernard AURISSET
	Marc OXIBAR	à	Fabienne MENE-SAFFRANE
	Denise MICHAUT	à	Dominique FOIX
	Pierre SERENA	à	Maylis DEL PIANTA
	Valérie SARTOLOU	à	Michel ADAM
	Jean-Etienne GAILLAT	à	Bernard UTHURRY
	Robert BAREILLE	à	Aurélie GIRAUDON
	Christophe GUERY	à	André LABARTHE

Suppléants : Yves CALIARO suppléant de Jean LABORDE

Excusés : Pierre CASAUX-BIC, Suzanne SAGE, Gérard LEPRETRE, Rosine CARDON, Didier CASTERES, Aracéli ETCHENIQUE, Marylise GASTON

**RAPPORT N° 150319-25-MED-**



**MEDIATHEQUE DES GAVES : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FRAB**

Mme Mirande rappelle que dans le cadre de sa politique de valorisation et d'enrichissement des fonds patrimoniaux et de sa mission de Centre de ressources du CIAP, la Médiathèque des Gaves a acquis les documents suivants :

- 5 lettres de Tristan Derème à Marcel Thiébaud (1938-1940), pour un montant de 510 €
- 3 ouvrages de Tristan Derème, pour un montant total de 1 504.80 €
  - Le tiroir secret (1906) avec une carte manuscrite signée : 400 €
  - Erène ou l'été fleuri : 700 €
  - Petits poèmes : 304.80 €

L'ensemble des dépenses correspondantes s'élève à 2 014.80 €. Un soutien financier pourrait provenir de l'État (DRAC) et du Conseil Régional au titre du Fonds Régional d'Acquisitions des Bibliothèques (FRAB).

Où cet exposé,

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,**

- **AUTORISE** Monsieur le président à solliciter une subvention, la plus élevée possible, auprès de la DRAC et du Conseil Régional d'Aquitaine, au titre du FRAB
- **ADOpte** le présent rapport

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 19 mars 2015

Suivent les signatures

Affiché le 26.03.15



Le Président

Daniel LACRAMPE

REÇU

Le 26 MARS 2015

SOUS - PREFECTURE  
OLORON Ste MARIE